



**SECRETARIAT D'ÉTAT  
CHARGÉ DE LA JEUNESSE  
ET DE L'ENGAGEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Courrier arrivé le  
**12 AOÛT 2021**  
Mairie de L'ÉTOILE-DU-LOUES

Mairie de  
À l'attention de

Paris, le 04 août 2021,

**Objet :** De jeunes engagés dans le Service national universel parmi vos administrés  
**PJ :** 1

M. le Maire,

Le Service National Universel (SNU) est un projet présidentiel ambitieux destiné aux jeunes Français âgés de 15 à 17 ans, quels que soient leur parcours et leur situation. À ce stade, les jeunes peuvent y participer sur la base du volontariat et **votre commune compte au moins un inscrit à l'édition 2021**. À ce titre, **vous pouvez devenir partie prenante de cet engagement en proposant à ces jeunes une mission d'intérêt général** au sein de votre collectivité ou de l'un de ses opérateurs, dans des champs très variés (solidarité de proximité, culture, sports, citoyenneté, mémoire, protection de l'environnement...).

- Nombre de jeunes vivant sur votre commune s'étant inscrit au SNU : 1
- Coordonnées du chef de projet départemental en charge du SNU et auprès duquel vous pouvez construire votre projet de mission d'intérêt général :  
[mickael.goulvent@sarthe.gouv.fr](mailto:mickael.goulvent@sarthe.gouv.fr) / 02 72 16 43 11

Le SNU est complémentaire de l'instruction obligatoire et poursuit notamment les objectifs suivants :

- la transmission d'un socle républicain ;
- le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la valorisation des territoires ;
- le développement d'une culture de l'engagement dans la société et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle

Le SNU s'articule en trois étapes clés :

- **un séjour de cohésion** de deux semaines visant à transmettre un socle républicain et à sensibiliser à de nombreux enjeux : citoyenneté, transition écologique, enjeux de Défense. Ce séjour est réalisé en hébergement collectif, en dehors du département de résidence du volontaire. Au cours de ce séjour, les jeunes volontaires participent à des activités collectives variées et bénéficient de bilans individuels. Les encadrants sur

place sont issus de l'Éducation nationale, de l'éducation populaire et des corps en uniforme. La participation au séjour est totalement prise en charge par l'État et ne coûte rien aux familles (transport, hébergement, tenues..).

- **une mission d'intérêt général** visant à développer une culture de l'engagement et à favoriser l'insertion des jeunes dans la société. Fondées sur des modalités de réalisation variées, **84 heures** effectuées sur une période courte ou répartie tout au long de l'année, ces missions placent les jeunes en situation de rendre un service à la Nation. Cette mission se réalise dans l'année qui suit le séjour de cohésion et peut s'effectuer au sein d'organismes très divers : services publics, corps en uniforme, collectivités, associations, EHPADs etc..
- **la possibilité d'un engagement volontaire** d'au moins **3 mois**, visant à permettre à ceux qui le souhaitent de s'engager de façon plus pérenne et personnelle pour le bien commun. Cet engagement s'articule principalement autour de dispositifs existants: Service civique, réserves opérationnelles des Armées et de la gendarmerie nationale, sapeurs-pompiers volontaires, service volontaire européen, etc. Cet engagement volontaire peut être réalisé entre 16 et 30 ans et constitue l'objectif final poursuivi par le parcours citoyen qu'est le SNU.

Lancé pour la première fois en 2019 dans 13 départements pilotes grâce au volontariat de 2 000 jeunes, le contexte sanitaire a empêché sa montée en charge en 2020. C'est donc en 2021 qu'est organisé pour la première fois au moins un séjour de cohésion dans l'ensemble des départements du pays. Cette année, plus de 29 000 jeunes ont manifesté leur intérêt pour le SNU en ouvrant un dossier d'inscription. Compte-tenu du contexte sanitaire et de notre volonté d'accueillir les jeunes dans les meilleures conditions, ce sont finalement quelques 18 000 jeunes qui ont été affectés à un centre de séjour en dehors de leur département, du 21 juin au 2 juillet.

**Je souhaitais pouvoir vous informer directement de la possibilité pour votre commune de devenir un acteur direct du parcours citoyen emprunté par ces jeunes de votre territoire, au travers des missions d'intérêt général que vous pourriez proposer** (phase 2 du SNU). En plus de faire œuvre utile, cette initiative peut aussi être l'occasion pour vous de leur faire découvrir l'activité de votre collectivité et la réalité des nombreuses missions qu'elle accomplit au service de vos administrés. À ce titre, vous pourrez contribuer à l'entrée active dans la citoyenneté de ces jeunes engagés de l'édition 2021 du Service national universel.

Les services Jeunesse et Sports de votre département vous accompagneront dans cette démarche.

Je vous prie, M. le Maire, de bien vouloir croire en l'expression de ma vive considération républicaine. Je sais que ces jeunes engagés peuvent compter sur vous.

**Sarah EL HAIRY**

Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale,  
de la Jeunesse et des Sports, chargée de la Jeunesse et de l'Engagement

